

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 1

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD

OBJET

Soutien Animation Seniors - Subventions de Fonctionnement et d'investissement
Bâtiments et Installations - Entraide Solidarité 13 - 1ère répartition

**Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
130/19**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Au cours de sa séance du 25 Mars 2016, notre assemblée a décidé d'inscrire au chapitre 65, fonction 53, nature 6574, (programme 10073) du Budget Primitif 2016 un crédit de **5 300.000 €** au titre de la participation du département au fonctionnement des associations œuvrant en faveur des seniors, et notamment l'Entraide Solidarité 13.

Par ailleurs, délégation a été donnée à la commission permanente pour la répartition de ces crédits sur proposition de la commission exigence sociale.

La dotation est donc suffisante.

Au cours de cette même séance du 25 mars 2016, notre assemblée a décidé d'inscrire au budget primitif départemental une autorisation de programme (AP 2016-10074 O) d'un montant de 250.000 € pour le soutien à l'investissement des associations d'animations seniors dont l'association Entraide Solidarité 13.

a) 150.000 € inscrits au titre des biens mobiliers, matériels et études au chapitre 204, fonction 53, nature 20421 (programme 10074) du budget de l'exercice 2016.

b) 100.000 € inscrits au titre des bâtiments et installations au chapitre 204, fonction 53, nature 20422 (programme 10074) du budget de l'exercice 2016.

La dotation est donc suffisante.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Créée le 27 décembre 1995, l'Entraide Solidarité 13, dont le siège est situé 148, rue Paradis – 13006 Marseille, agit dans le cadre de ses statuts dont le but est de développer dans le Département des Bouches-du-Rhône toutes formes d'actions de solidarité, d'animation et de loisirs mais également de proposer des prestations nouvelles en faveur des retraités et des personnes âgées de plus de 55 ans ainsi que de toutes personnes en difficulté matérielle, sociale ou morale. Elle regroupe :

- 280 clubs ; 9 clubs-Espaces et 11 Espaces Seniors
- 57 153 adhérents
- 61 salariés

Depuis 2003, l'association a été désignée, dans le cadre d'une convention avec la collectivité, gestionnaire des Espaces seniors et du domaine départemental de la Tour d'Arbois.

Toutes les activités, traditionnelles ou nouvelles, proposées au cours de l'année 2015, ont rencontré un vif succès auprès des adhérents, preuve des capacités d'adaptation de l'association aux demandes et exigences de son public.

1. Les Domaines :

La Tour d'Arbois :

Les activités individuelles effectuées sur le Domaine de la Tour d'Arbois et les activités sorties n'ont présenté en 2015 qu'un nombre réduit de jours d'ouverture au public.

Le taux de remplissage et d'occupation du Domaine de la Tour d'Arbois est très nettement insuffisant alors qu'il représente un coût annuel élevé pour la structure.

Ce constat amène l'association Entraide Solidarité 13 à dénoncer la convention qui le lie au Conseil Départemental 13 courant janvier 2016, dénonciation qui sera effective à l'issue du préavis de trois mois prévu dans celle-ci.

L'Etang des Aulnes :

Par convention en date du 14 février 2011, le Conseil Départemental a mis le Domaine de L'Etang des Aulnes à disposition de l'association 5 jours par semaine.

Ainsi, l'action culturelle sera une fois encore privilégiée, notamment, par des expositions de tableaux, sculptures, peintures... et particulièrement en juin 2015 car comme toutes les années, ce lieu accueillera plus de 500 adhérents pour la Fête de la musique.

Les activités extérieures seront favorisées particulièrement avec l'organisation de journées événementielles pour fêter les événements internes à l'association.

2. Les Espaces Seniors :

L'action engagée depuis douze ans sur les Espaces Seniors continuera à se développer grâce aux ateliers traditionnellement proposés depuis l'origine au sein de ces espaces (informatique, gymnastique, langues vivantes,...) ainsi que par la mise en place d'ateliers complémentaires. Les ateliers créés en 2013 seront pérennisés et d'autres ont été créés en 2014: Art floral, photo, généalogie, sophrologie, yoga, country, café littéraire, atelier mémoire par l'écriture et mosaïque.

Par ailleurs, en 2016, l'ES 13 célèbrera les 60, 50 et 20 ans de création de Clubs Seniors nés en 1955, 1965 et 1995 à Marseille et dans le Département.

La mise en place du projet « d'Animation Eté 2014 » en partenariat avec le service Animation clubs a permis à plus de 2 324 adhérents qui ne partent pas en voyage de bénéficier d'une animation. Ainsi l'association organisera tout au long de la période estivale des après-midis récréatifs.

3. Voyages et sorties :

Le service voyages agréé de l'association permet de faire bénéficier les adhérents de prix négociés et de destinations adaptées.

Le partenariat mis en place en 2010 avec l'ANCV (Agence nationale des Chèques-Vacances) sera renouvelé confirmant ainsi la vocation sociale de l'association en faveur des adhérents éligibles au programme « seniors en vacances » (en 2015, 50 à 69% des participants étaient éligibles à ce programme).

En 2015, des séjours ont été organisés en France, dans les pays frontaliers comme l'Italie et l'Espagne, aussi sur certaines destinations plus originales comme la Russie ou l'Ouest américain en partenariat avec l'ANCV. Plus de 2 847 adhérents ont participé à ces voyages.

En 2016, L'ES 13 a programmé des voyages en France et en Europe ainsi qu'une excursion sur le territoire Américain.

Le nombre de participants aux croisières est en diminution. Les prochaines seront programmées en Juillet 2016 sur la Seine et en octobre 2016 sur la Méditerranée.

Enfin, 32 sorties à la journée sont programmées dont 7 inédites et concernent des,

- destinations proches (PACA Bouches-du-Rhône) pour une distance en autocar limitée,
- destinations dans les départements limitrophes (temps de trajet raisonnable),
- destinations plus lointaines : Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

4. Sport et culture :

Au nombre de 26, les randonnées ont attiré en 2014 de nombreux adhérents dont 271 participants. Le but de la section randonnées créée en 2013 est de proposer deux à trois randonnées par mois en fonction de différents niveaux de difficultés afin de toucher le plus grand nombre de seniors, une section a vu le jour à l'Espace seniors de Pélissanne.

L'Entraide Solidarité 13 continuera de développer des partenariats aussi bien dans son action d'animation en direction des maisons de retraite, qu'avec le Centre Gériatrique Départemental avec lequel une Charte de Partenariat a été signée en 2011.

Un véritable pôle culturel s'est créé avec la mise en place d'un Pass-Culture, qui permet aux adhérents de bénéficier de tarifs préférentiels et donne accès à tous les sites culturels du Département. Différents partenariats sont poursuivis notamment avec le Festival de Piano de la Roque d'Anthéron et le CD 13 pour ses actions culturelles proposées dans le cadre de « Provence en partage », qui connaît un vif succès chaque année.

L'association Entraide Solidarité 13 sollicite pour l'année 2016, une demande de subvention en fonctionnement et en investissement :

- **5.000.000 euros** pour le fonctionnement général, la vie et l'animation des ses clubs.
- **55.518 euros** pour les travaux et climatisations des clubs de différents sites.

1) **FONCTIONNEMENT:**

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 2016 pour le financement des actions qu'elle conduit auprès de ses clubs ainsi que pour la gestion des Espaces seniors et des domaines départementaux se décline comme suit :

Soit une aide totale de **5.000.000 euros** sur un budget global de fonctionnement de 12.598.528 euros.

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Achats (alimentation, produits entretien, énergie, carburant, petite fourniture)	2.931.950	Participation des adhérents	2.647.411
		Lotos	2.406.273
Charges externes (traiteur, animation exceptionnelle, sous traitant, locations immobilières et mobilières, entretien et réparation des bâtiments et du matériel, assurances)	3.706.656	Subvention du Conseil Départemental dont :	5.000.000
		- Vie des clubs	
		- Espaces Seniors	
Autres charges externes (honoraires, publicité, frais de fonctionnement des clubs, transport sorties, missions, frais postaux et divers)	2.092.500	Subventions mairies	100.000
		Subventions autres	17.000
		Cotisations	765.000
		Autres produits de gestion	63 000
Charges de personnel	3.061.181	Produits financiers	20.000
Impôts locaux	21.000	Produits exceptionnels	193.000
Taxes diverses	10.000		
Autres taxes (FPC,Cot,Hand)	247.476	Autofinancement sur Fonds Propres	1.386.844
Charges diverses, Sacem	76.000		
Charges amortissements – provision	451.765		
TOTAL	12.598.528	TOTAL	12.598.528

Une subvention de fonctionnement revue à la baisse par rapport à celle de l'exercice 2015, soit **5.000.000 euros**, pourrait être allouée pour les activités de l'association

notamment la vie de ses clubs, la gestion des Espaces Seniors et celle des domaines départementaux.

2) INVESTISSEMENT :

Une subvention d'investissement pour les travaux et climatisations de ses clubs soit **55.518 €**, pour une dépense subventionnable de 69.397,89 €

La ventilation du budget prévisionnel pour les travaux et climatisations des clubs de différents sites s'établit comme suit :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
travaux et climatisations des clubs de différents sites de l'ES 13	69.397,89 €	Subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental	55.518,31 €
		Autofinancement	13.879,58 €
TOTAL	69.397,89 €		69.397,89 €

Par ailleurs, l'association Entraide Solidarité 13, sollicite, à titre exceptionnel, une prolongation d'une année supplémentaire du délai de validité d'une subvention d'investissement accordée par la Commission Permanente du 29 octobre 2012 pour permettre à l'association de refondre entièrement son système de gestion informatique dont le solde s'élève à **85.773 €**

Le projet a rencontré des difficultés dans sa mise en œuvre qui ont conduit à un retard dans les investissements à réaliser.

PROPOSITIONS ET INCIDENCE FINANCIERE

Sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation seniors, les montants des subventions à verser à l'association ENTRAIDE SOLIDARITE 13, figurant dans les tableaux ci-annexés, s'élèvent à :

- 5.000.000 € au titre du dispositif soutien aux associations d'animation seniors et notamment l'Entraide Solidarité 13 fonctionnement ;
- 55.518 € au titre du dispositif soutien aux associations d'animation seniors investissement bâtiments et installations ;

Imputation	Programme	N° Opération	Libellé	N° AP	Engagement
Chapitre 65-53-6574	10073	1012647	Soutien animation seniors Fonctionnement		5.000.000 €
Chapitre 204-53- 20422	10074	1012649	Soutien animation Seniors Bâtiments et Installations	100740	55.518 €

En cas de décision favorable, il conviendra :

- de prélever le montant des aides accordées en fonctionnement, soit **5.000.000 €** sur les crédits inscrits au chapitre 65, fonction 53, nature 6574, programme 10073 du budget Départemental de l'exercice 2016 ;
- de prélever le montant des aides accordées en investissement bâtiments et installations, soit **55.518 €**, sur les crédits inscrits au chapitre 204, fonction 53, nature 20422, programme 10074 du budget Départemental de l'exercice 2016 ;
- approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqué ci-dessous ;

AP	2016 – 100740	Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation	Nouveau total affecté en M52
		250.000 €	0 €	55.518 €	55.518 €
Détail de la nouvelle affectation :					
Opération Dont IB	1012649 204 53 20422	100.000 €	0 €	55.518 €	55.518 €
Première Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette AP.					

- m'autoriser à signer la convention de partenariat conforme à la convention-type prévue à cet effet ;
- d'autoriser la prorogation à titre exceptionnel, d'une année supplémentaire du délai de validité d'une subvention d'investissement accordée par la Commission Permanente du 29 octobre 2012 pour permettre à l'association de refondre entièrement son système de gestion informatique dont le solde s'élève à **85.773 €**

- Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL